

Comment protéger les chauves-souris ?

Il est essentiel avant toute chose de maintenir ou favoriser les milieux propices autour de nous :

Maintenir des arbres et surtout des arbres matures, en privilégiant les essences locales ;

Favoriser la présence d'insectes et la biodiversité en général dans votre jardin ;

Laisser un accès aux combles et aux caves pour les chauves-souris ;

Maintenir des boiseries extérieures (bardage, volets) ;

Profiter des travaux de rénovation pour installer des gîtes intégrés au bâti.

Il est également vital de :

Respecter un calendrier de travaux adapté au cycle de vie des chauves-souris, en évitant les périodes critiques comme la mise-bas et l'hibernation (contactez le réseau SOS chauves-souris en amont !)

Exclure l'utilisation de pesticides et insecticides ainsi que des produits toxiques pour le traitement des charpentes.



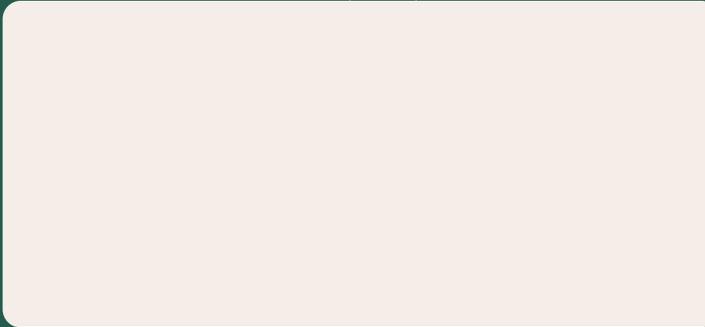
Pour aller plus loin

Devenez « Refuge pour les chauves-souris » afin de valoriser votre mobilisation auprès des chauves-souris !

En devenant Refuge, vous vous engagez à respecter une série de bonnes pratiques pour favoriser la présence et le maintien des chauves-souris chez vous. En échange, nous vous fournissons un appui et des conseils techniques pour vous accompagner dans votre démarche. Rendez-vous sur www.sfepm.org pour en apprendre plus !



Relais local du Groupe Chiroptères SFPEM



Plaquette réalisée par le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace dans le cadre du Plan régional d'Actions Chiroptères Grand Est, avec la participation financière de la DREAL Grand Est et le soutien national de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères.



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



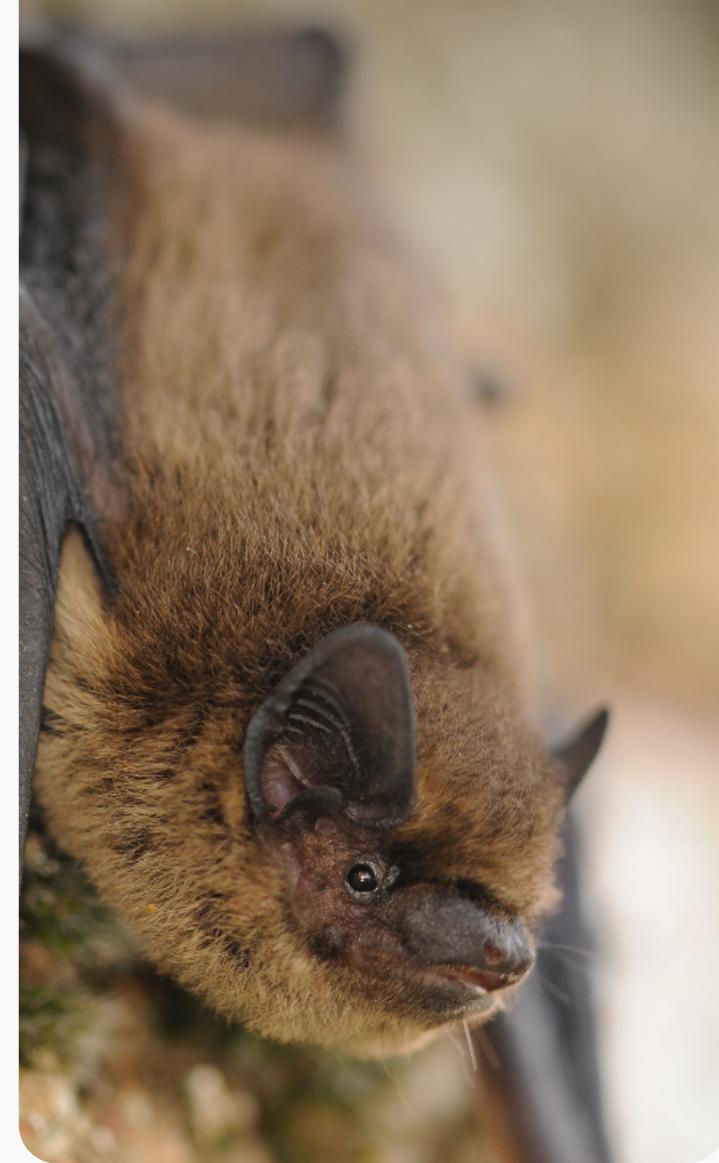
Plaquette financée par :



Crédits photos :
Pipistrelle commune - Ludovic Jouve
Guano - Laurent Arthur

Conception graphique :
Fanny Paperin
Amaury Hanser

Accueillir des chauves-souris
chez soi



Le gîte artificiel à
chauves-souris

Qui sont les chauves-souris ?

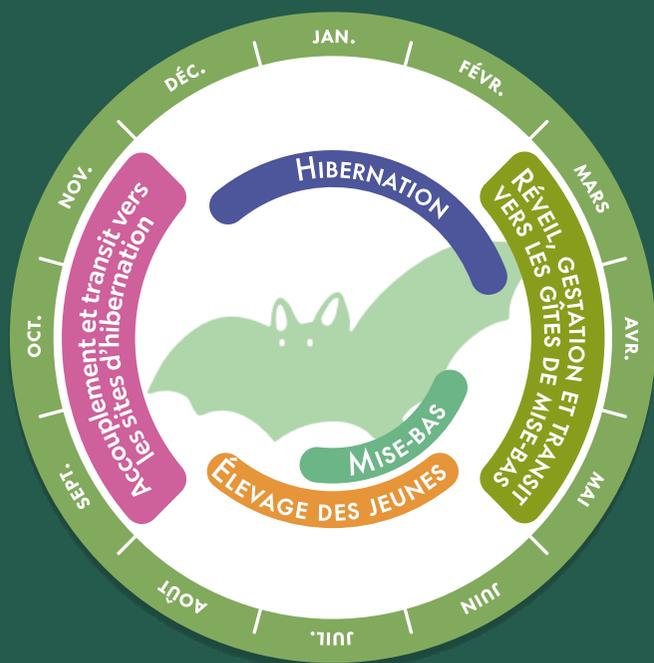
En France métropolitaine, on dénombre pas moins de **35 espèces de chauves-souris**. Elles sont toutes protégées par la loi, c'est-à-dire qu'il est interdit de les détruire, de les transporter ou de les commercialiser, ainsi que de détruire ou détériorer leurs habitats.

Les chauves-souris sont quasi exclusivement insectivores : elles se nourrissent de moustiques, papillons de nuits, etc. Elles occupent différents milieux de vie selon les saisons, on peut par exemple les observer sous les combles en été et dans la cave en hiver !

Protégées car menacées !

Les chauves-souris font face à de nombreuses menaces :

- › Destruction des gîtes
- › Fragmentation de leurs habitats
- › Utilisation de pesticides
- › Dérangements intentionnels et accidentels
- › Développement des parcs éoliens
- › Prédation par les chats domestiques



Construire un gîte pour les chauves-souris

Lors de la construction de votre gîte, veillez à bien respecter les dimensions indiquées sur le schéma ci-contre et à utiliser du bois résistant aux conditions extérieures mais non traité. Nous recommandons d'utiliser des planches de 15mm d'épaisseur minimum. La planche intérieure doit être rainurée afin de permettre aux chauves-souris de s'accrocher. Vérifiez que les différentes parties du gîte (planches) sont bien jointives et ne laissent pas passer la lumière à l'intérieur. Vous pouvez utiliser de l'huile de lin une fois le nichoir terminé pour le protéger, à renouveler tous les ans.

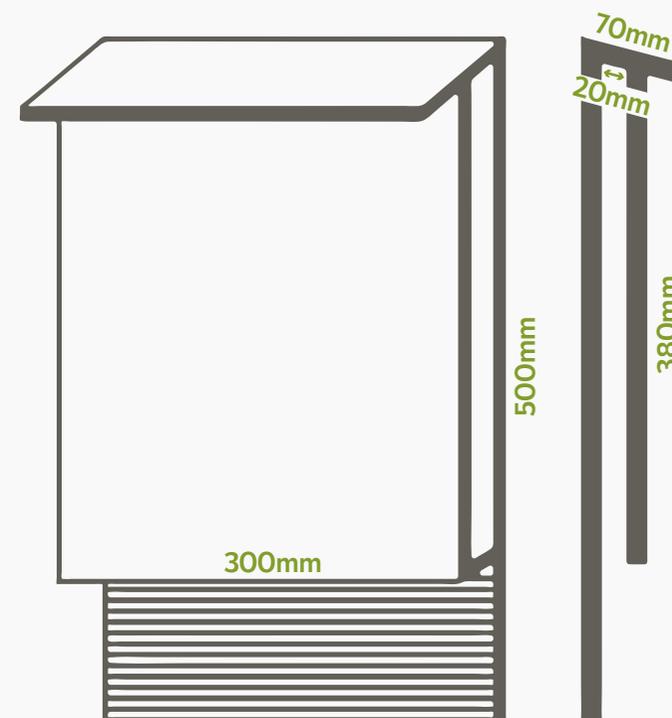
Conseils pour poser un gîte

Le gîte artificiel doit être fixé en hauteur (3 à 6 mètres), sur une façade, sous l'avancée de toiture ou sur un arbre. Il faut privilégier une orientation sud (sud, sud-est, sud-ouest) et à l'abri des vents dominants, ainsi que protégée des intempéries. Il doit également être inaccessible par les prédateurs, notamment les chats (via les poutres ou rebords de fenêtres trop proches). Attention, la présence de chauves-souris peut causer des salissures (crottes), veillez à poser le gîte dans un endroit compatible ! N'hésitez pas à expérimenter en posant plusieurs nichoirs afin d'offrir des conditions de gîtes variées.

Comment savoir si le gîte est occupé ?

Les chauves-souris sont sensibles au dérangement, il ne faut donc pas ouvrir le gîte sous peine de désertion de ce dernier ! Ce qu'il est possible de faire :

- Rechercher du guano (crottes) au pied du gîte ;
- Observer à distance et discrètement le gîte à la tombée de la nuit.



Si vous n'avez pas l'âme d'un bricoleur, vous pouvez acheter des gîtes préfabriqués dans certaines enseignes de jardinage ou en ligne.

À éviter !

Dérangements :

- Bruit ;
- Éclairage direct ;
- Fréquentation humaine ;
- Ouverture ou déplacement du gîte ;
- Utilisation de produits chimiques dans le jardin.



Les chauves-souris trouvent naturellement des gîtes au sein de nos habitations (combles, bardage en bois, etc.) et de l'environnement qui nous entoure (arbres, fissures dans la roche, etc.). Leur préservation est essentielle et l'installation de gîtes artificiels ne remplace pas ces gîtes « naturels » !